



Commune de LA BALME DE THUY

Informations municipales

N° 9

JUILLET 2023

Le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes vacances d'été

L'accueil du public en Mairie est maintenu pendant la période estivale le mardi et le jeudi de 14h à 18h30.

➔ Inauguration du nouveau bâtiment communal

L'inauguration du nouveau bâtiment communal comprenant: la Maison d'Assistante Maternelle ainsi que le bar restaurant "l'Auberge des Cascades " a eu lieu le 22 avril en présence de nombreux élus, représentants d'entreprises et Balmain. Des remerciements chaleureux ont été adressés aux uns, pour leur soutien notamment financier, et pour les autres, maîtrise d'œuvre, entreprises pour la qualité du travail réalisé.

C'est au début des années quatre-vingt, sous le mandat de Claude Barrucand, que le bâtiment a été acheté par la commune à Mme France Déléan, l'ancienne propriétaire, qui a fait confiance à la commune pour la transmission de son établissement. La commune a agrandi le tènement foncier avec l'achat d'une autre maison (chez la rose) qui a été détruite pour créer le parking et aménager le terrain de jeu pour enfants sous le mandat de Christian Deroussin.

En 2017 , une pré-étude sur la faisabilité de notre projet et une étude financière de la commune ont été menées pour définir les possibilités.

En 2018 / 2019 Le projet a été lancé: constitution de la maîtrise d'œuvre, lancement des études qui ont abouti au permis de construire en janvier 2020. Les travaux ont pu commencer en juin 2020, période de covid, ce qui a donné lieu à de nombreuses incertitudes, heureusement toutes levées les unes après les autres.

Après un appel à candidatures le choix s'est porté pour la MAM "Tout MaMuse" déjà implantée sur la commune . L'auberge a été confiée à Catherine et Michelangelo, lesquels viennent de fêter leur 1 an d'ouverture. Nous leurs souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure afin que ce dernier commerce du chef-lieu redynamise notre belle commune. Les débuts sont prometteurs.



➔ Concert de l'harmonie de Thônes

Le vendredi 23 juin une trentaine de musiciens ont investi la nouvelle placette. L'acoustique du lieu a été appréciée.

Les gradins ont permis à un public nombreux de découvrir les morceaux de l'harmonie. Cet événement a fait découvrir ce site et nous espérons qu'il sera utilisé pour d'autres manifestations (chorales, théâtre....)





Commune de LA BALME DE THUY

→ Ecole

Le spectacle de fin d'année de la classe des grands s'est déroulé le 20 juin. Elle nous a offert un spectacle de qualité: de petites scénettes de théâtre entrecoupées de chansons. Félicitations aux élèves, enseignantes / accompagnants pour le travail accompli. En fin de spectacle, la Mairie a offert un petit cadeau aux CM2 et 6ème venu applaudir leurs camarades.



Le passage en 6ème est un tournant important dans la vie des enfants.

Le spectacle de la classe des petits du 4 juillet a eu autant de succès.

Tout au long de l'année, les enfants ont pu réaliser des activités, grâce notamment au financement du Sou des Ecoles, nous les remercions pour leur investissement.

Le ski de fond (7 séances), la piscine (10 séances). Sortie danses folk le 07 avril avec un groupe folklorique. Sortie aux grottes du Cerdon le 05 mai. Sortie « objets roulants » le 20 juin au bois des Écureuils à Thônes. Sortie concert à Alex pour les maternelles-CP et un spectacle pour les CE1-CM2 à Thônes. Randonnée le 23 juin à la tête du Danay. L'APER (attestation prévention routière) a été passée par les CM1-CM2 avec une association bénévole le 23 mai. Les interventions musique tout au long de l'année avec intervenant sont payées par la CCVT.



L'école recherche des personnes agréées pour que les enfants puissent aller à la piscine, 2 dates sont proposées pour passer l'agrément: le 08/09/23 et le 18/09/23.

Merci de vous rapprocher de l'école ou de la mairie pour inscription.

→ Lou-Tambourni

Le samedi 1er juillet le comité des fêtes Lou Tambourni a organisé un tournoi de pétanque sur le terrain du rodéo cascade. 35 doublettes se sont affrontées. Un grand merci à notre comité des fêtes pour cette belle animation. La soirée s'est terminée tardivement en musique.



→ Rodeo Cascade

Pour la 36ème édition, le soleil était au rendez-vous ce 28 mai, comme de nombreux spectateurs. Les bénéfices de la journée sont reversés à l'association ELA et une lumière pour Louna. La restauration est assurée par le Sou des écoles pour financer une partie des activités des enfants.

Rendez-vous le dimanche 19 mai 2024 pour proposer encore plus de spectacle !





Commune de LA BALME DE THUY

➔ Epicerie V'la Marie

L'Épicerie V'la Marie vous accueille avec son camion épicerie sur le parking à côté de l'Auberge des Cascades. Attention changement de jour:

présence chaque **mardi de 9H30 à 10H30**

Un arrêt sur Salignon ou Charvex est possible sur réservation au: 07.66.01.66.14



➔ Chapelle Notre Dame des Neiges

La traditionnelle Messe à Dran aura lieu le 23 juillet à 11h

➔ Tour de France 15ème étape : LES GETS LES PORTES DU SOLEIL > SAINT-GERVAIS MONT-BLANC le 16 juillet

Il faut compter une fermeture de route environ 3 heures avant l'horaire de passage de la course et ouverture 1h après son passage.

La route sera fermée au pont de Dingy et rond point du reblochon à Alex (ZA des Îles de la Balme) à 12h20 et à Thônes (les Clefs, direction Manigod) à 13h30. Les Horaires sont affichés en Mairie.



➔ Location de vélos à assistance électrique CCVT

Les locations se poursuivent en août et septembre 2023. La durée de location est de 1 mois pour 60€, renouvelable en fonction de la disponibilité. Les réservations se font uniquement via le lien suivant :

<https://communaute-de-communes-des-vallees-de-thones.lokki.rent/>

➔ Un peu d'histoire, il y a juste 60 ans

Histoire de la Maison Familiale Rurale.

Il existait à Thônes, depuis de nombreuses années, une école ménagère. Cette école, devint une Maison Familiale de Filles. Laurent Sylvestre, dit « Le Père Sylvestre », contacta René Contat, dynamique agriculteur de la Balme de Thuy, pour envisager la création d'une Maison Familiale Rurale pour les garçons. A cette époque, la scolarité s'arrêtait au certificat d'étude et rien n'était prévu pour eux dans la Vallée après 14 ans.

En 1963, une Association fut créée avec des parents intéressés et René Contat en prit la présidence. Il fallut trouver des locaux et Jean Genans, accepta de louer ses bâtiments, qui recevaient auparavant des colonies de vacances, à la Balme de Thuy. (Maison entre la route départementale et la route du Château)

A la rentrée de 1965, 37 élèves étaient présents. A la Balme de Thuy, l'école apportait un peu d'animation et de travail. Pour assurer la cuisine, Marie-Yvonne Contat fut embauchée. Il y avait une seule salle pour assurer les cours, servir de réfectoire et les élèves participaient aux tâches d'entretien. Le Maire était Monsieur Déléan, qui tenait le bistrot du village et Monsieur le Curé, en soutane et barète sur la tête, veillait à la bonne pratique religieuse de ses ouailles. Les élèves augmentaient régulièrement et les locaux devenaient inadaptés pour le développement de l'école. L'Association emprunta pour acquérir les locaux de l'ancienne colonie de vacances des Forges de Crans, à Saint-Blaise, Tronchine à Thônes. Le déménagement dans les nouveaux locaux s'effectua pour la rentrée 1967.

Extrait d'un texte de Louis Ours directeur de la Maison Familiale de 1965 à 1977. Fondateur et Directeur du CFMM, de 1977 à 1984

